



Problème avec ma propriétaire

Par **gourmande86**, le **25/03/2013** à **17:12**

Bonjour, je ne sais pas trop à qui m'adresser car c'est très compliqué. J'ai été hébergé à titre gratuit par ma voisine (amie de ma belle-mère de mon concubin) il a été convenu avec elle oralement qu'au lieu de payer un loyer, nous faisons des travaux dans la maison à hauteur de 300€/ mois pour la remettre aux normes (Nous venons d'apprendre récemment qu'elle avait été déclarer insalubre par sa notaire). Avec la propriétaire, nous avons fait venir ma belle-mère dans une grange en face de chez nous ou nous avons réaliser des travaux avec mon ami pour qu'elle puisse y vivre. Mais elle n'a pas d'eau chaude ni toilette, ni douche (donc hors norme) ma belle-mère le savait et l'a accepté. Du coup la propriétaire nous a demandé un loyer verbal de 400€ (300€ pour nous et 100€ pour ma belle-mère). J'ai réalisé un bail car j'avais besoin d'APL pour vivre car 400€ de travaux dans une maison pas isolé du coup 250€/mois d'électricité et au RSA était devenu impossible. Elle a signé le bail que j'ai fait (car elle n'y connaît pas grand chose) après l'avoir lu. Je suis tombé enceinte et ce n'était pas possible de vivre dans une maison pas aux normes donc début mars nous avons emménager dans une maison ou tout est réglo (bail devant notaire...). Je n'ai pas envoyé de préavis car d'un commun accord verbal, nous avons décider de garder l'autre maison et d'y faire des travaux dès que nos finances le permettait ce que la propriétaire a accepté. Sauf que aujourd'hui, il me reste des affaires et la proprio nous menace de faire intervenir un huissier pour changer les serrures si nous n'avons pas tout enlever de la maison d'ici une semaine, ma belle-mère ce permet de vérifier ce que l'on récupère donc nous surveille, quand nous sommes parti nous lui avons laisser les clefs de la maison pour qu'elle puisse se doucher et utiliser les WC, du coup elle a rassembler toute nos affaires et ce permet de renvoyer notre courrier à l'expéditeur en indiquant que l'on habite plus à l'adresse indiqué. Ma belle-mère est-elle dans ces droits? et la propriétaire? Merci de m'éclairer car je suis perdu!!!